



**OEIL**

# Suivi de la biodiversité L'exemple de la Guyane

*Arnaud Anselin, DEAL Guyane*



Contexte naturel :

exceptionnelle

une biodiversité

- Un département ultra-marin de 84 000 km<sup>2</sup>





Contexte naturel :

une biodiversité

exceptionnelle

- Un département ultra-marin de 84 000 km<sup>2</sup>
- Couvert à 90% par la forêt



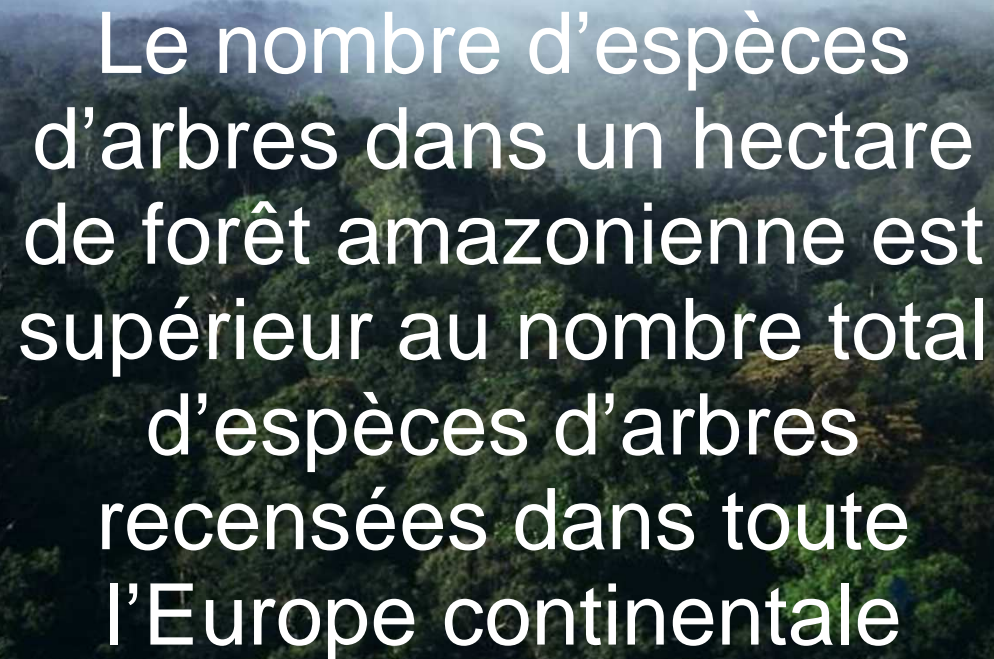


Contexte naturel :

une biodiversité

exceptionnelle

- Un carrefour biogéographique, une biodiversité hors du commun



Le nombre d'espèces  
d'arbres dans un hectare  
de forêt amazonienne est  
supérieur au nombre total  
d'espèces d'arbres  
recensées dans toute  
l'Europe continentale



Contexte naturel :

une biodiversité

exceptionnelle

Nombre d'espèces d'oiseaux

France hexagonale : 276

Guyane : 691





Contexte naturel :

une biodiversité

exceptionnelle

Nombre d'espèces de mammifères

France hexagonale : 97

Guyane : 217





Contexte naturel :

exceptionnelle

une biodiversité

Nombre d'espèces d'amphibiens

France hexagonale : 34

Guyane : 134





Contexte naturel :

une biodiversité

exceptionnelle

- Forte croissance démographique
- Difficile maîtrise de certaines activités humaines
- Littoral : étalement urbain, agriculture  
→ consommation d'espaces naturels
- Intérieur : impacts de l'activité minière
- Connaissances très lacunaires sur les espèces et les écosystèmes

**→ Nécessité de mieux suivre l'état de la biodiversité**





# Quelques dispositifs de suivi écologique

## ECOSYSTEMES

- [L'inventaire des ZNIEFF]
- Evolution de l'occupation des sols sur la bande littorale
- Cartographie de certains milieux particuliers : zones humides
- Réseau de suivis forestiers



## L'inventaire des ZNIEFF

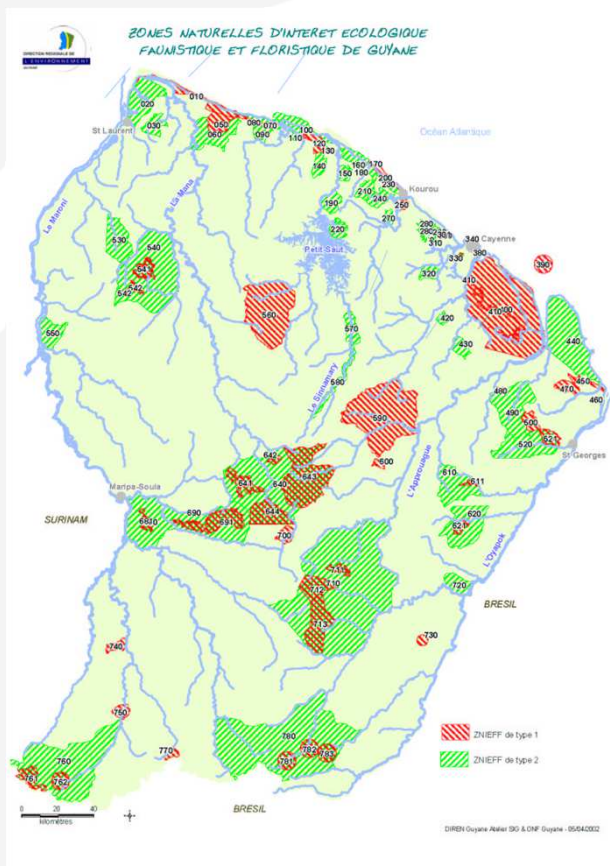
L'inventaire des ZNIEFF constitue le point fort de l'inventaire national du patrimoine naturel (art. L. 411-5 du code de l'environnement)

Objectifs :

- Mieux connaître le patrimoine naturel en établissant un inventaire cartographié des richesses écologiques, faunistiques et floristiques du territoire national.
- Avoir une base de connaissances associée à un zonage accessible à tous



# L'inventaire des ZNIEFF



92 ZNIEFF

2 Millions d'hectares



## L'inventaire des ZNIEFF

### Méthodologie : espèces déterminantes

- Objectif : hiérarchiser de manière objective l'intérêt de chaque espèce afin d'éviter les partis pris naturalistes sur tel ou tel taxon.
- Pour chaque espèce, les critères notés sont : la rareté, la sensibilité de l'espèce, les menaces pesant sur le milieu de vie, la protection, l'endémisme et la répartition, la représentativité





## L'inventaire des ZNIEFF

### Modernisation en cours (2009-2012)

- Justification scientifique plus rigoureuse de l'identification de chaque zone et de son contour
- Harmonisation et standardisation de l'information → plus large utilisation de l'inventaire
- Combler l'hétérogénéité des niveaux de prospection pour certains groupes taxonomiques

Budget : 1,5 M€ sur 3 ans



# Quelques dispositifs écologique de suivi

## ESPECES

- Indices kilométriques d'abondance
- Enquêtes « chasse »
- Suivis plus approfondis au sein des espaces protégés ou ciblés sur certaines espèces emblématiques
- Espèces invasives : premiers dispositifs en cours d'élaboration (*Acacia mangium*)



## Nécessité de développer des indicateurs robustes

- Territoire immense, difficile d'accès
  - Limites budgétaires
  - Nécessité de pouvoir dégager des tendances globales
- Développement méthodologiques en cours pour certaines techniques d'inventaires : méthodes acoustiques pour les chauves-souris ; séquençage génétique d'échantillons de sol
- Développement de la caractérisation des habitats par analyse géomorphologique (« étude Habitats » - ONF)
- Analyse de l'évolution de l'occupation des sols



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

- Au départ, une annonce politique - pdt de la République, févr. 2008 : création d'un « conservatoire écologique » de Guyane
- Principe repris lors des états généraux de l'outre-mer

→ **Etude de préfiguration lancée fin 2010 par la DEAL**

*NB : conseil régional et conseil départemental étroitement associés dès le départ*

→ acteurs locaux d'avantage intéressés par un **observatoire** que par un conservatoire





# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

## **Objectifs, missions :**

- Dédié à l'inventaire, la valorisation et la conservation de la biodiversité terrestre, aquatique et marine
- Plate-forme de rencontre, d'échange et de réflexion sur l'état et l'évolution de la biodiversité guyanaise
- Relai des politiques publiques de l'Etat et de ses établissements publics, ainsi que des collectivités locales



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

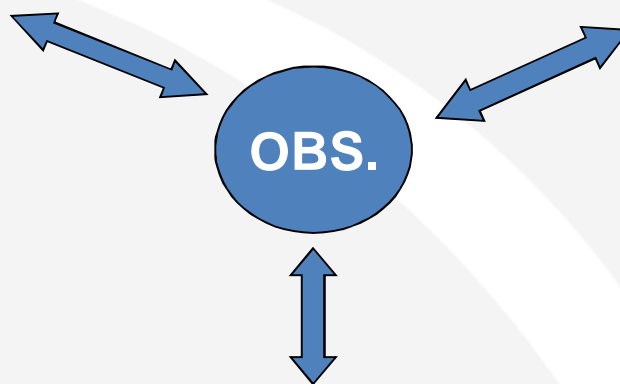
Nécessité de coordonner plusieurs initiatives concordantes

Conservatoire botanique national

Observatoire de la faune sauvage

OBS.

Réseau SINP-Mer





# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

**Mission de service public → plusieurs statuts possibles**

- Association loi 1901 ?
- Groupement d'Intérêt Public ?
- Etablissement public ?
- Etablissement public de coopération pour le patrimoine naturel ?



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

**Mission de service public → plusieurs statuts possibles**

- **Association loi 1901**
- Groupement d'Intérêt Public
- Etablissement public
- Etablissement public de coopération pour le patrimoine naturel ?



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

## **Dimensionnement – effectifs : 6 à 7 ETP**

- Gouvernance : direction générale + gestion administrative et comptable
- Gestion de la connaissance
- Suivi et évaluation : Traitement, valorisation et diffusion des données et des informations
- Support aux acteurs locaux
- Innovation : Expérimentation et développement régional



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

**Dimensionnement – budget prévisionnel : 500 à 700 k€/an**

- Produit partiel de la redevance spéciale sur l'or : min. 100-150 k€/an
- Fonds européens (investissements initiaux)
- Cofinancement Etat : 200 k€/an
- Cofinancement des collectivités : 150 k€/an
- Commandes publiques d'études et d'expertises



# Vers la mise en place d'un observatoire de la biodiversité

## **Éléments de calendrier :**

- Septembre-octobre 2012 :
  - Rédaction des statuts
  - Rédaction d'un programme de travail à court terme
- 2013 : Création de l'association et premiers recrutements



Merci de votre attention

*Contact DEAL Guyane : [arnaud.anselin@developpement-durable.gouv.fr](mailto:arnaud.anselin@developpement-durable.gouv.fr)*